
Vue d'ensemble

Revenus

Patrimoine et niveau de vie sont liés, plus dans le haut que dans le bas de la distribution

Pierre Lamarche, Nathalie Missègue et Maud Romani*

Entre 1997 et 2009, la masse de patrimoine brut détenu par les ménages a été multipliée par 1,9 en euros constants ; celle des niveaux de vie par 1,3. Il existe un lien fort et assez naturel entre niveau de vie et patrimoine. D'une part, le niveau de vie détermine en partie les capacités d'épargne d'un ménage et donc les capacités à se constituer un patrimoine au cours de la vie. D'autre part, les revenus tirés du patrimoine contribuent à élever le niveau de vie du ménage. Ainsi, environ la moitié des ménages du dernier décile de niveau de vie en 2009 appartiennent aux 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine. À l'autre extrémité, un tiers des ménages appartenant aux 10 % les plus modestes en niveau de vie font partie aussi des 10 % disposant des patrimoines les plus faibles. Plus généralement d'ailleurs, les ménages en situation de pauvreté monétaire sont souvent fragiles sur le plan patrimonial. Dans la moitié des cas, un ménage cumulant faible niveau de vie et faible patrimoine est une personne seule. Par ailleurs, un tiers de ces ménages est un ménage « jeune » (de moins de 30 ans), donc en début de cycle de vie. D'autres facteurs augmentent le risque de cumuler fragilité patrimoniale et financière, comme le fait d'être passé par une période de chômage au cours de sa vie professionnelle.

La répartition du patrimoine au sein des ménages est beaucoup plus concentrée que celle du niveau de vie. En France, les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent près de la moitié de la masse de patrimoine brut total fin 2009, date de la dernière enquête de l'Insee sur le patrimoine des ménages. En revanche, les 10 % de personnes vivant en France métropolitaine et bénéficiant des niveaux de vie les plus élevés concentrent près d'un quart de la masse totale des niveaux de vie cette année-là, d'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS)¹.

Repères

En 2010, en France métropolitaine :

- La moitié des personnes ont un niveau de vie inférieur à 19 270 euros par an (1 610 euros mensuels).
- Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 430 euros par an. Les 10 % de personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 36 270 euros par an.
- 8,6 millions de personnes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (964 euros mensuels), soit 14,1 % de la population.

} voir fiches 4.2 et 4.3

* Pierre Lamarche, Nathalie Missègue et Maud Romani, Insee.

1. L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de l'Insee s'appuie sur un échantillon représentatif des ménages en France métropolitaine. Le niveau de vie que l'enquête permet de mesurer rapporte le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation afin de comparer les niveaux de vie de personnes vivant dans des ménages de taille et de composition différentes. Le niveau de vie est le même pour toutes les personnes d'un même ménage. La dernière enquête Patrimoine de l'Insee s'intéresse, elle, au patrimoine détenu par les ménages vivant en France (métropole et Dom); le patrimoine y est appréhendé habituellement au niveau du ménage dans son ensemble.

Cette situation résulte à la fois du processus d'accumulation d'épargne au niveau individuel, des transmissions de patrimoine intergénérationnelles, ainsi que des conditions économiques qui ont prévalu par le passé. En particulier, entre 1997 et 2009, les patrimoines des ménages ont globalement progressé beaucoup plus rapidement que les niveaux de vie, quoique de manière disparate. En effet, la masse de patrimoine détenue par les 30 % des ménages les moins biens dotés a légèrement diminué en euros constants sur la période.

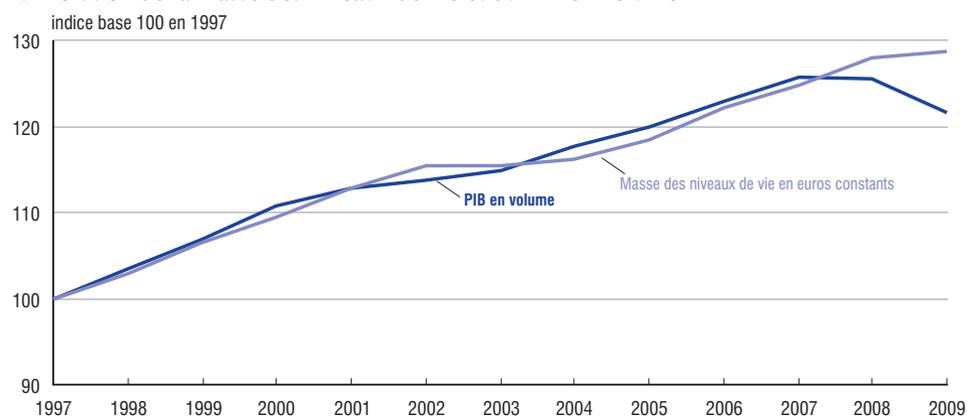
Entre 1997 et 2009, une progression des patrimoines plus soutenue que celle des niveaux de vie

La progression du patrimoine des ménages a été plus dynamique que celle des niveaux de vie entre 1997 et 2009. La masse de patrimoine brut détenue par les ménages a été multipliée par 1,9 en euros constants sur cette période, celle des niveaux de vie par 1,3.

Côté patrimoine, c'est d'abord la composante immobilière qui a tiré cette progression. En euros constants, elle a été multipliée par 2,1 entre fin 1997 et fin 2009, portée par le boom des prix de l'immobilier : l'augmentation des prix des logements construits avant 1998 explique les deux tiers de la hausse, celle des logements construits entre 1998 et 2010 près d'un quart ; l'augmentation du parc via la construction neuve n'en explique qu'un douzième. Le patrimoine financier des ménages a également progressé fortement, quoiqu'à un rythme moins impressionnant (+ 39 % sur la période).

Côté niveaux de vie, l'évolution de leur masse en euros constants a suivi peu ou prou celle du PIB en volume jusqu'en 2007, avec une croissance soutenue pendant la phase de conjoncture haute jusqu'en 2000, un ralentissement un peu plus marqué que le PIB entre 2002 et 2004, et une croissance en ligne avec celle du PIB entre 2004 et 2007 (figure 1). En revanche, alors que le PIB a stagné en 2008, puis diminué en volume en 2009, la masse des niveaux de vie a poursuivi sa progression, malgré un net ralentissement en 2009.

1. Évolution de la masse des niveaux de vie et du PIB en volume



Champ : pour les niveaux de vie : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Pour le PIB : France.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1997 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009 ; Insee, Comptes nationaux.

Avec l'envol des prix de l'immobilier, les inégalités de patrimoine se sont creusées

Ces évolutions d'ensemble masquent cependant de fortes disparités au sein de la population, avec pour conséquence une hausse des inégalités.

La forte croissance du patrimoine brut, telle qu'elle est mesurée dans l'enquête Patrimoine (encadré 1), n'a pas été uniforme. La masse détenue par les 30 % de ménages les moins bien dotés a augmenté à un rythme légèrement inférieur à l'inflation en douze ans. En effet, ces ménages ne possèdent pratiquement pas d'actif immobilier, et n'ont par conséquent pas bénéficié de l'envol des prix de l'immobilier sur les 12 dernières années. Par ailleurs, leur patrimoine est essentiellement constitué d'actifs financiers détenus sur des compte-chèques ou des livrets d'épargne réglementés, dont le rendement suit l'inflation. Ainsi, en euros constants, la masse de patrimoine qu'ils détiennent s'est tassée sur la période. L'essentiel de la hausse a ainsi concerné les 60 % des ménages les mieux dotés en patrimoine (figure 2). Les 10 % des ménages les mieux dotés possèdent en moyenne 35 fois plus de patrimoine que les 50 % des ménages les moins dotés fin 2009, contre 30 fois plus à la fin de l'année 1997. L'augmentation des disparités de patrimoine est également attestée par le rapport interquartile (rapport du patrimoine « plancher » au-dessus duquel se situent 25 % des ménages - Q3 - au patrimoine « plafond » au-dessous duquel se situent 25 % des ménages - Q1), qui a été multiplié par 2,1 sur la période.

Cet accroissement des inégalités de patrimoine est le résultat d'une polarisation entre les ménages propriétaires de leur résidence principale, qui bénéficient de l'envolée des prix du logement, et les ménages locataires. De fait, les 60 % des ménages les mieux dotés en patrimoine brut sont, pour la plupart d'entre eux, propriétaires, ce qui explique qu'ils aient connu l'évolution de patrimoine la plus favorable en 12 ans.

La composante financière a également contribué au creusement des inégalités de patrimoine, mais dans une moindre mesure. Ainsi, en 12 ans, le patrimoine financier détenu par les 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine a crû en euros constants de 72 %, contre seulement 21 % pour celui détenu par les 10 % des ménages les moins bien dotés.

Encadré 1

Mesure des évolutions de la répartition du patrimoine

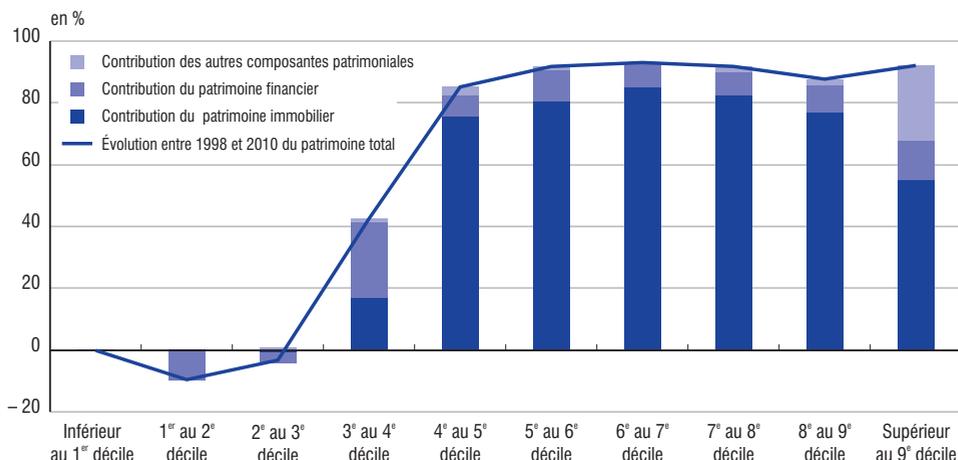
Conformément aux recommandations du rapport de 2007 du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur les niveaux de vie et les inégalités, l'Insee a apporté des améliorations méthodologiques à l'enquête Patrimoine réalisée fin 2009 - début 2010.

Le champ de l'enquête a tout d'abord été élargi aux départements d'outre-mer, de manière à couvrir l'ensemble du territoire. Ensuite, les procédures d'échantillonnage ont été sensiblement modifiées, de façon à mieux représenter les catégories de ménages les mieux dotées en patrimoine et, ainsi, augmenter la précision des indicateurs. De plus, les procédures d'estimation ont été améliorées afin, notamment, de pouvoir prendre en compte des éléments du patrimoine du ménage, comme la voiture, l'équipement de la maison, les bijoux, les œuvres d'art, etc. mais qui

ne sont pas décrits en détail dans l'enquête. Enfin, la collecte des montants détenus sur chacun des actifs financiers a été améliorée : en 2004, on ne collectait pour ce type de produits que des montants par tranches, tandis qu'en 2010, on collecte le montant exact si le ménage le connaît. Si tel n'est pas le cas, le ménage peut se situer dans un système de tranches plus détaillé qu'en 2004.

De manière à préserver la comparabilité entre les deux dispositifs pour analyser les évolutions du patrimoine et des indicateurs d'inégalité, les innovations méthodologiques du dispositif 2010 ont été en grande partie neutralisées en appliquant en variante la méthodologie du dispositif 2004 aux données de 2010. Toutes les évolutions qui sont présentées dans cette vue d'ensemble sont donc calculées à méthodologie constante.

2. Évolution du patrimoine moyen des ménages et de ses composantes, par tranche de patrimoine



Champ : ménages résidant en France métropolitaine.

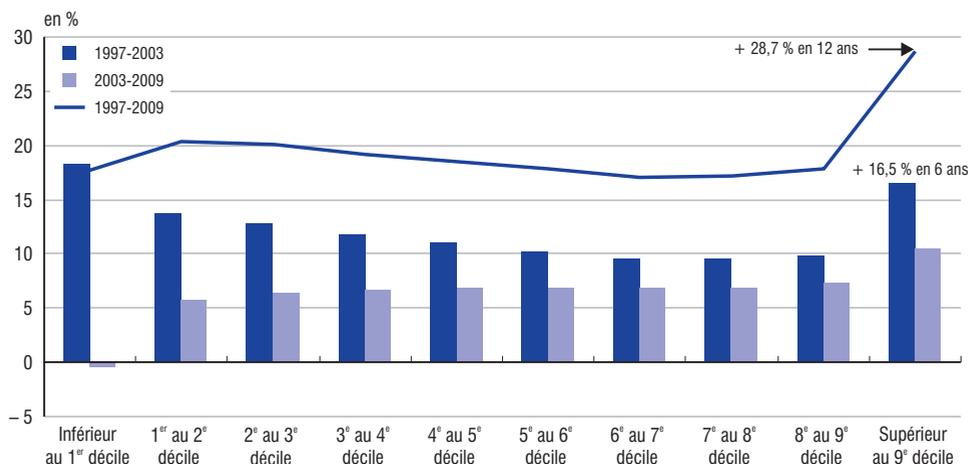
Lecture : en euros constants, les ménages situés au-delà du dernier décile de patrimoine brut ont vu leur patrimoine immobilier contribuer à une hausse moyenne de 55 % du patrimoine entre 1998 et 2010, leur patrimoine financier à une hausse moyenne de 13 % et les autres composantes de leur patrimoine de 24 %. Leur patrimoine brut total a augmenté en moyenne de 92 % en euros constants sur cette période.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1998 et 2010.

Cette disparité s'explique notamment par des différences de composition du portefeuille financier : les ménages les mieux dotés en patrimoine ont un portefeuille plus diversifié, comportant des actifs plus risqués mais à rendement important, tandis que les actifs financiers détenus par les plus modestes sont principalement des compte-chèques et des livrets d'épargne.

Pour les niveaux de vie, les disparités se sont aussi creusées, mais elles sont de moins grande ampleur. Entre 1997 et 2009, le niveau de vie moyen des 10 % des personnes les plus aisées a progressé de 29 % (en euros constants), tandis que celui des personnes modestes et celui des personnes aux niveaux de vie intermédiaires ont progressé de l'ordre de 20 % (figure 3). Cette augmentation de la dispersion des niveaux de vie n'a pas été continue sur la période.

3. Évolution du niveau de vie moyen des personnes, par période et tranche de niveau de vie



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : entre 1997 et 2003, le niveau de vie moyen a augmenté le plus fortement au-dessous du 1^{er} décile (+ 18,2 % en 6 ans) et au-dessus du 9^e décile (+ 16,5 %).

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétroalées 1997 à 2004 ; Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009.

De 1997 à 2003, ce sont à la fois les 10 % des personnes les plus modestes et les 10 % des personnes les plus aisées qui ont profité, plus que les autres, de la croissance économique, tandis que de 2003 à 2009, seules les personnes situées dans le haut de la distribution en ont bénéficié plus que les autres. Ainsi, alors que le niveau de vie moyen des personnes les plus modestes a été quasiment stable (- 0,4 % en 6 ans), celui des personnes les plus aisées a poursuivi, lui, sa progression. Cette croissance plus rapide du niveau de vie dans le haut de la distribution depuis 2003, et plus encore dans le très haut, est liée en partie à un dynamisme plus élevé des revenus du patrimoine, revenus fortement concentrés chez les personnes disposant des plus hauts niveaux de vie.

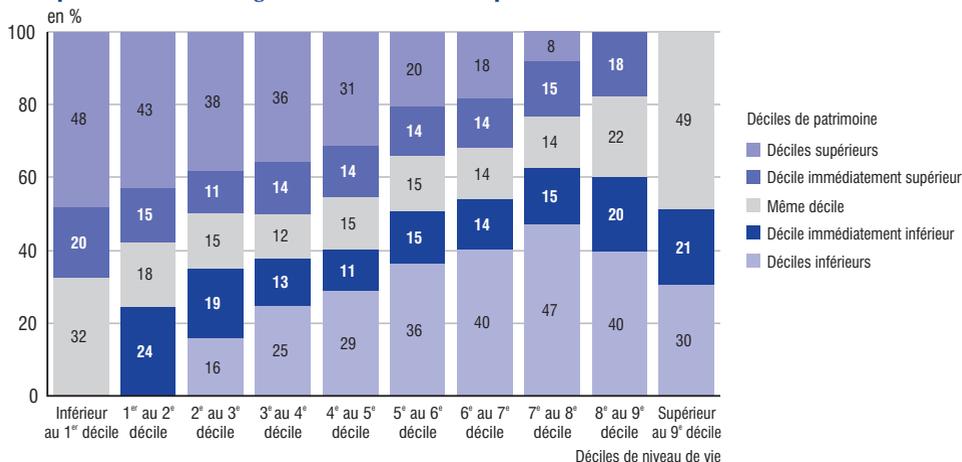
Patrimoine et niveau de vie sont souvent liés, plus dans le haut que dans le bas de la distribution

Disposer d'un niveau de vie élevé n'est pas toujours associé à la détention d'un patrimoine important et, inversement, malgré un patrimoine important, certains ménages peuvent disposer de niveaux de vie relativement faibles. Néanmoins, ces situations ne constituent pas la règle. Statistiquement, on observe un lien fort entre niveau de vie et patrimoine. En 2009, par exemple, les 10 % de ménages les plus aisés en termes de niveau de vie détiennent en moyenne 913 900 euros de patrimoine (dont 30 % au titre de la résidence principale et 5 % d'éventuelles résidences secondaires), soit 6 fois plus que le patrimoine médian de l'ensemble de la population et 10 fois plus que le patrimoine possédé par les ménages du premier décile de niveaux de vie. Ce lien entre patrimoine et niveau de vie est assez naturel. D'une part, le niveau de vie influe beaucoup sur les capacités d'épargne d'un ménage, donc sur les capacités qu'il a à se constituer un patrimoine au fil du temps. Ainsi, les ménages « jeunes », en début de cycle de vie, n'ont pas encore eu le temps d'accumuler de patrimoine, ni de par leur propre épargne, ni de par les transmissions entre générations. D'autre part, les revenus du capital tirés d'un patrimoine important (hors loyer imputé²) contribuent à élever le niveau de vie du ménage. En 2009, pour les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine brut, l'ensemble des revenus financiers et fonciers représente 35 % de leur revenu disponible, dont 26 points sont dus aux seuls revenus du patrimoine financier. La part modeste des revenus fonciers dans les revenus du patrimoine s'explique entre autres par le fait que ces ménages mettent en location à peine plus d'un quart de leur masse d'actifs immobiliers. Ces revenus du patrimoine représentent en moyenne une hausse de l'ordre de 13 500 euros du niveau de vie annuel pour les individus vivant dans ces ménages. À titre de comparaison, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population se situe en 2009 à 19 080 euros, revenus du patrimoine compris.

Les positions des ménages dans les hiérarchies de niveau de vie et de patrimoine sont souvent proches. Dans l'ensemble, près d'un ménage sur deux appartient au décile similaire ou adjacent de patrimoine brut et de niveau de vie. La corrélation est notamment forte aux extrêmes. Dans le bas de la distribution, un tiers des ménages appartenant aux 10 % les plus modestes en niveau de vie font partie des 10 % disposant des patrimoines les plus faibles (*figure 4*), et plus généralement, les ménages en situation de pauvreté monétaire sont également très souvent fragiles sur le plan patrimonial (*encadré 2*). Le lien entre niveau de vie et patrimoine brut est encore plus accentué à l'autre extrémité de la distribution : la moitié des ménages appartenant au haut de la distribution de niveau de vie font également partie des ménages les mieux dotés en termes de patrimoine et vice-versa.

2. Il est possible de considérer que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent à eux-mêmes un loyer, appelé « loyer imputé », qui correspond à la valeur du loyer que paieraient ces ménages s'ils étaient locataires du logement qu'ils occupent.

4. Répartition des ménages dans les déciles de patrimoine selon leur décile de niveau de vie



Champ : ménages résidant en France.

Lecture : 32 % des ménages qui appartiennent au 1^{er} décile de niveau de vie appartiennent également au 1^{er} décile de patrimoine, 20 % appartiennent au décile de patrimoine immédiatement supérieur (soit ici le 2^e décile) et 48 % se répartissent dans les déciles au-delà (soit ici entre le 3^e et le dernier décile).

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Encadré 2

Multidimensionnalité de la pauvreté : un indicateur de fragilité patrimoniale

Dans l'approche monétaire, la pauvreté est évaluée au regard du niveau de vie, qui tient compte de l'ensemble des revenus perçus par un ménage. Dans cette appréciation, le patrimoine n'intervient donc qu'à travers les flux de revenus monétaires qu'il génère (sans tenir compte, en particulier, de l'avantage en nature que constitue le fait, pour les ménages propriétaires occupants, d'être logés sans avoir à payer de loyer). Pourtant, le patrimoine des ménages peut également être vu comme un stock d'épargne de précaution, pouvant pallier une baisse, anticipée ou non, des revenus du ménage. C'est d'ailleurs un des motifs principaux d'épargne. Dans cette perspective, le stock de patrimoine permet d'évaluer le niveau de subsistance que peut s'auto-assurer un ménage pendant un certain temps, en puisant dedans, par exemple au cas où l'ensemble de ses revenus viendraient à disparaître brutalement, ou encore au cas où ses besoins de consommation viendraient à augmenter subitement. Certes, la perte totale de revenus reste une situation très théorique, car le système de protection sociale français comprend un certain nombre de prestations d'assurance ou d'assistance sociale. Mais cette question reste pertinente, en particulier pour les ménages dont la profession se caractérise par une faiblesse relative des droits à la retraite et de la couverture du risque maladie [Malpot, Missègue, 1996].

On peut définir un seuil de fragilité économique en définissant un horizon de temps pour lequel on souhaite tester la fragilité patrimoniale des individus composant le ménage. Pour un horizon donné, le niveau de patrimoine du ménage sera considéré comme insuffisant s'il ne lui garantit pas un niveau de ressources (complémentaires) équivalent au seuil de pauvreté monétaire sur l'ensemble de cet horizon temporel, pour l'ensemble des membres du ménage. Pour résumer cette condition à travers une formule mathématique, un individu sera considéré comme fragile sur le plan patrimonial si le ménage auquel il appartient vérifie la condition suivante :

$$\frac{W}{UC} < \frac{m}{12} \times 0,6 \times q_{50}\left(\frac{Y}{UC}\right)$$

où W désigne le patrimoine du ménage, UC le nombre d'unités de consommation composant ce ménage, tel que défini par l'OCDE, et Y le revenu disponible du ménage. Notons tout d'abord que

$0,6 \times q_{50}\left(\frac{Y}{UC}\right)$ désigne le seuil de pauvreté monétaire

tel qu'il est usuellement défini à 60% du niveau de vie médian. L'indicateur de fragilité patrimoniale permet donc de mesurer la proportion d'individus dont l'épargne accumulée pourrait leur permettre de vivre un nombre de mois m

Encadré 2 (suite)

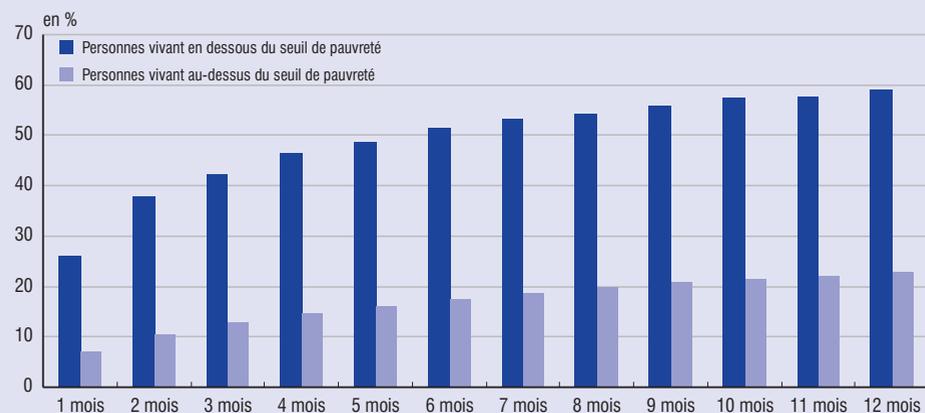
au-dessus du seuil de pauvreté, si l'ensemble des revenus de leur ménage venait à disparaître brutalement. À ce stade se pose la question de la liquidité de l'épargne, puisqu'on ne tient pas compte a priori de la composition du patrimoine dans l'indicateur défini ci-dessus. Or disposer d'une épargne liquide paraît protéger plus efficacement de formes persistantes de pauvreté monétaire que posséder son logement par exemple [Godefroy et Missègue, 2012]. Pour en tenir compte, il serait tout à fait possible de construire plusieurs variantes de cet indicateur, basées sur la définition de W : il peut correspondre au patrimoine brut, tout comme au patrimoine net ou encore à l'épargne financière détenue par le ménage. On choisit ici de présenter les résultats obtenus en prenant le patrimoine net (c'est-à-dire net de l'endettement) comme mesure du patrimoine sans distinction du degré de liquidité de ce patrimoine car l'objectif de l'indicateur est également de mesurer le niveau d'auto-assurance vis-à-vis de risques larges et persistants (par exemple la dépendance aux âges avancés) et pas seulement de fluctuations temporaires du revenu.

Début 2010, 10 % des individus vivant en France peuvent être considérés comme économiquement fragiles à l'horizon d'un mois, au sens où le patrimoine net dont leur ménage dispose représente pour eux moins d'un mois à vivre avec l'équivalent du seuil de pauvreté. Ce taux s'accroît mécaniquement avec l'horizon temporel : ainsi, ce sont 17 % des individus qui peuvent être considérés comme fragiles financièrement à l'horizon d'un trimestre, et 22 % à l'horizon d'un semestre.

Il existe un lien entre pauvreté monétaire et fragilité patrimoniale. Ainsi, parmi les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2009, 26 % disposent début 2010 d'un patrimoine équivalent à moins d'un mois à vivre avec la valeur du seuil de pauvreté (figure). 42 % d'entre eux peuvent être considérés comme économiquement fragiles à l'horizon d'un trimestre, et plus de la moitié d'entre eux à l'horizon de six mois.

Pauvreté monétaire et faiblesse patrimoniale sont très souvent liées. Pour autant, une part non négligeable des individus vivant en dessous du seuil de pauvreté dispose d'une épargne accumulée conséquente. Ces derniers sont généralement plus âgés que l'ensemble des individus en situation de pauvreté monétaire. Il s'agit naturellement d'un effet cycle de vie : ils disposent de revenus faibles, mais ils ont pu accumuler suffisamment de patrimoine au cours de leur vie active pour faire face à des fluctuations importantes des revenus (passage à la retraite) ou des besoins (situation de dépendance). De fait, les retraités sont fortement surreprésentés parmi les individus pauvres en termes de revenus, en partie parce que l'on ne tient pas compte de l'avantage en nature que constitue le fait d'être propriétaire. De même, les indépendants et les agriculteurs sont en plus grande proportion parmi les individus en situation de pauvreté monétaire que dans l'ensemble de la population, mais ils disposent d'un patrimoine important, qui est en grande partie constitué par leur outil de travail.

Lien entre pauvreté monétaire et fragilité patrimoniale



Champ : France, personnes vivant dans un ménage dont le revenu disponible fiscal est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : 26 % des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en 2009 disposent début 2010 d'un patrimoine net équivalent à moins d'un mois à vivre en valeur du seuil de pauvreté, contre 7,1 % pour les personnes dont le niveau de vie est supérieur au seuil de pauvreté.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Entre ces deux extrémités, les positions sur l'une ou l'autre des échelles de ressources sont un peu plus fluctuantes. Seulement 14 % des ménages se situant entre le 3^e et le 8^e décile de niveau de vie se trouvent également dans le même décile de patrimoine brut. En effet, les niveaux de vie sont globalement moins dispersés pour ces ménages. Surtout, on remarque que les ménages appartenant à un décile de patrimoine inférieur à leur décile de niveau de vie sont plus rarement propriétaires (28 % des ménages compris entre le 3^e et le 8^e décile de niveau de vie et appartenant à un décile de patrimoine inférieur le sont, contre 67 % de ceux qui se situent dans le même décile de patrimoine). À l'inverse, l'accession à la propriété permet souvent aux ménages disposant d'un niveau de vie intermédiaire de se positionner plus haut dans la hiérarchie patrimoniale (91 % d'entre eux sont propriétaires). Ainsi, si l'on relevait le niveau de vie des ménages propriétaires d'un supplément de revenu au titre du service de logement dont ils bénéficient (un loyer « imputé », qu'ils se versent en quelque sorte à eux-mêmes), on renforcerait vraisemblablement la corrélation entre niveau de vie et niveau de patrimoine au milieu de l'échelle.

3 % de ménages cumulent faible niveau de vie et faible niveau de patrimoine. Ce sont plus souvent des ménages en début de cycle de vie, des personnes seules ou des familles monoparentales.

En 2009, 3 % des ménages disposent d'un niveau de vie et d'un patrimoine brut inférieurs au seuil du premier décile de chacune des deux distributions. Dans un tiers des cas, la personne de référence du ménage³ a moins de 30 ans (contre 13 % de la population totale). Ces ménages « jeunes » sont pour certains d'entre eux étudiants et lorsqu'ils sont présents sur le marché du travail, leurs revenus d'activité sont en moyenne plus faibles que ceux des autres actifs. *A contrario*, les seniors sont sous-représentés au sein de ces ménages cumulant faible niveau de vie et faible patrimoine : dans 1 cas sur 10 seulement, la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus (contre 36 % dans l'ensemble des ménages). Ces faits stylisés sont confirmés par une analyse « toutes choses égales par ailleurs », en contrôlant notamment les effets de l'âge, du revenu, du diplôme et de la catégorie socioprofessionnelle.

Le cumul des difficultés financières n'est pas seulement lié à l'âge. L'activité, la catégorie sociale, le niveau de diplôme ou encore la composition familiale jouent un rôle important (figure 5). Les ménages cumulant bas niveau de vie et faible patrimoine sont plus fréquemment des inactifs non retraités (pour 29 % d'entre eux). Les cadres, parce qu'ils bénéficient de revenus plus élevés, et les retraités, qui ont pu accumuler du patrimoine au cours de leur vie active, cumulent plus rarement faible niveau de vie et faible patrimoine en comparaison des employés. En outre, dans ces ménages appartenant au bas des deux distributions, la personne de référence est une fois sur deux peu diplômée (brevet des collèges, certificat d'études primaires), voire pas du tout.

La moitié des ménages cumulant faible niveau de vie et faible patrimoine se composent d'une personne seule. Les personnes vivant seules ne bénéficient pas des économies d'échelle propres à la mise en couple, ni de la mutualisation de leur patrimoine. Les familles monoparentales cumulent également plus fréquemment faiblesse du niveau de vie et du patrimoine et représentent ainsi un quart de ces ménages (contre 8 % de la population totale).

3. La personne de référence du ménage est celle qui déclare être la principale apporteuse de ressources du ménage. Si plusieurs personnes sont dans cette situation, c'est par ordre de priorité décroissante, celle qui est active, retraitée, ou autre inactive, ou, enfin, la plus âgée.

5. Caractéristiques des ménages disposant d'un bas niveau de vie et/ou d'un bas patrimoine

en %

	Bas niveau de vie	Bas patrimoine	Bas niveau de vie et bas patrimoine	Ensemble des ménages
Proportion de ménages concernés	10	10	3	100
Âge de la personne de référence au jour de l'enquête				
Moins de 30 ans	31	25	35	13
30 à 39 ans	13	16	17	16
40 à 49 ans	18	18	20	18
50 à 59 ans	19	16	18	18
60 à 69 ans	9	11	7	16
70 ans et plus	10	14	4	20
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence				
Non renseignée	0	0	1	0
Agriculteur exploitant	3	0	0	1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	7	1	2	5
Profession libérale	1	0	0	1
Cadre et profession intellectuelle supérieure (sauf profession libérale)	2	2	1	10
Profession Intermédiaire	5	7	5	15
Employé	16	22	25	13
Ouvrier qualifié	10	12	9	11
Ouvrier non qualifié	10	14	15	5
Retraité	19	26	13	35
Autre inactif	27	17	29	5
Type de ménage				
Personne seule	46	51	48	35
Famille monoparentale	17	20	25	8
Couple sans enfant	14	13	10	27
Couple avec enfant(s)	20	14	15	28
Autre type de ménage (ménage complexe)	3	2	2	2
Diplôme le plus élevé de la personne de référence				
Enseignement supérieur long	6	4	5	13
Enseignement supérieur court (bac +2)	5	4	5	10
Diplôme de niveau bac	19	12	17	14
Diplôme de niveau CAP-BEP	20	23	17	24
Brevet des collèges, CEP ou aucun diplôme	49	57	55	38
Lieu de résidence				
Commune rurale	18	11	6	24
Moins de 20 000 habitants	15	15	12	17
De 20 000 à 100 000 habitants	15	17	18	14
Plus de 100 000 habitants	39	38	46	29
Agglomération parisienne hors Paris	9	15	15	11
Ville de Paris	3	4	3	4

Champ : ménages résidant en France.

Lecture : début 2010, dans 31 % des ménages disposant d'un bas niveau de vie, la personne de référence était âgée de moins de 30 ans.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Enfin, ces ménages en difficulté financière vivent moins souvent en commune rurale que la moyenne, mais plus fréquemment dans des grandes villes (plus de 100 000 habitants), ainsi qu'en région parisienne (hors Paris).

Les ménages cumulant haut patrimoine et niveau de vie élevé représentent 5 % de la population et sont plutôt en milieu de cycle de vie

À l'opposé des plus modestes, 5 % de ménages disposent d'un niveau de vie et d'un patrimoine supérieur au seuil du dernier décile de chacune des deux distributions. Les plus de 50 ans y sont surreprésentés (74 % contre 53 % de la population totale), au contraire des moins de 30 ans qui en sont quasiment absents (figure 6).

6. Caractéristiques des ménages disposant d'un haut niveau de vie et/ou d'un haut patrimoine

en %

	Haut niveau de vie	Haut patrimoine	Haut niveau de vie et haut patrimoine	Ensemble des ménages
Proportion de ménages concernés	10	10	5	100
Âge de la personne de référence au jour de l'enquête				
Moins de 30 ans	5	2	1	13
30 à 39 ans	14	10	8	16
40 à 49 ans	16	21	17	18
50 à 59 ans	26	25	27	18
60 à 69 ans	22	24	27	16
70 ans et plus	17	19	19	20
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence				
Non renseignée	0	0	0	0
Agriculteur exploitant	2	8	4	1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	11	15	15	5
Profession libérale	7	7	10	1
Cadre et profession intellectuelle supérieure (sauf profession libérale)	34	18	25	10
Profession Intermédiaire	10	9	6	15
Employé	2	3	1	13
Ouvrier qualifié	1	2	0	11
Ouvrier non qualifié	0	0	0	5
Retraité	33	37	38	35
Autre inactif	1	1	1	5
Type de ménage				
Personne seule	28	17	19	35
Famille monoparentale	2	3	2	8
Couple sans enfant	43	41	45	27
Couple avec enfant(s)	26	38	32	28
Autre type de ménage (ménage complexe)	1	2	1	2
Diplôme le plus élevé de la personne de référence				
Enseignement supérieur long	43	31	47	13
Enseignement supérieur court (bac +2)	14	11	10	10
Diplôme de niveau bac	14	17	15	14
Diplôme de niveau CAP-BEP	15	21	16	24
Brevet des collèges, CEP ou aucun diplôme	14	20	13	38
Lieu de résidence				
Commune rurale	21	27	22	24
Moins de 20 000 habitants	13	16	12	17
De 20 000 à 100 000 habitants	9	9	9	14
Plus de 100 000 habitants	28	25	27	29
Agglomération parisienne hors Paris	18	15	20	11
Ville de Paris	11	7	11	4

Champ : ménages résidant en France.

Lecture : début 2010, dans 5 % des ménages disposant d'un haut niveau de vie, la personne de référence était âgée de moins de 30 ans.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Parce qu'ils détiennent bien souvent leur outil de travail, qui fait partie intégrante de leur patrimoine, les agriculteurs et les indépendants en activité sont trois fois plus nombreux dans ces ménages (19 %) qu'ils ne le sont dans l'ensemble de la population. Sur 100 personnes de référence des ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie, 35 sont cadres ou professions libérales en activité. Enfin, 38 % sont retraités (bien souvent anciens cadres). Dans plus de la moitié de ces ménages (57 %), la personne de référence a obtenu un diplôme supérieur au bac. Enfin, les ménages appartenant au haut des deux distributions sont très souvent des couples, avec ou sans enfant(s) (77 % contre 55 % pour l'ensemble des ménages).

Les ménages qui disposent d'un haut niveau de vie seulement sont très souvent des cadres au début de leur parcours professionnel

Bien que la corrélation entre haut niveau de vie et haut patrimoine soit forte, environ la moitié des ménages du dernier décile de niveau de vie n'appartiennent pas aux 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine. On les retrouve principalement dans les déciles immédiatement inférieurs : 80 % des ménages appartenant au dernier décile de niveau de vie font partie des 30 % des ménages détenant le patrimoine le plus élevé. Les ménages n'appartenant pas au dernier décile de patrimoine sont relativement jeunes : 14 % des ménages disposant d'un haut niveau de vie sont trentenaires, contre 8 % seulement pour les ménages cumulant haut niveau de vie et patrimoine élevé. Les cadres y sont extrêmement présents - ils représentent ainsi 34 % des ménages disposant d'un haut niveau de vie, soit 9 points de plus que pour les ménages appartenant au haut des deux distributions - les professions libérales et les indépendants le sont en revanche beaucoup moins. Toutes choses égales par ailleurs, lorsqu'elles ont un haut niveau de vie, ces deux dernières catégories sociales ont donc souvent aussi un haut patrimoine. Les ménages disposant d'un haut niveau de vie uniquement sont fréquemment en début de cycle de vie : ils n'ont pas encore eu le temps d'épargner pour disposer d'un patrimoine conséquent.

Disposer d'un haut patrimoine sans disposer d'un niveau de vie élevé concerne surtout les agriculteurs, les indépendants et les retraités

En 2009, 23 % des ménages appartenant aux 10 % les mieux dotés en patrimoine étaient soit agriculteurs, soit indépendants, contre 18 % des ménages cumulant haut niveau de vie et patrimoine élevé. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'appartenir aux hauts patrimoines seulement, plutôt qu'aux hauts niveaux de vie ou encore au haut des deux distributions est particulièrement forte pour les agriculteurs et les retraités. Résultat de la surreprésentation des agriculteurs, 27 % des ménages disposant d'un patrimoine élevé vivent dans une commune rurale, c'est 5 points de plus que pour les ménages appartenant au haut des deux distributions.

Les ménages disposant seulement d'un patrimoine élevé ont également bénéficié plus souvent d'une transmission : le patrimoine reçu vient s'ajouter au patrimoine déjà constitué, ou permet d'amorcer plus rapidement le processus d'accumulation. Toutes choses égales par ailleurs, avoir perçu un héritage ou une donation augmente également la probabilité de détenir un patrimoine parmi les plus élevés, sans pour autant avoir un haut niveau de vie.

L'accès à la propriété, facteur commun des hauts revenus et des hauts patrimoines

Près d'un tiers des ménages disposant d'un niveau de vie supérieur au 9^e décile résident à Paris ou en région parisienne. Ils sont encore un peu plus nombreux parmi les ménages appartenant également aux 10 % les mieux dotés en patrimoine. Plus de la moitié des ménages avec un haut niveau de vie et/ou patrimoine sont endettés. Toutes choses égales par ailleurs, parmi eux, ceux qui le sont pour un motif immobilier ont une probabilité plus grande de faire partie des hauts patrimoines, voire à la fois des hauts patrimoines et des hauts revenus, que les ménages non endettés. Parmi les plus hauts niveaux de vie, plus de quatre ménages sur cinq sont propriétaires de leur résidence principale, et près d'un sur deux d'autres logements. Ces proportions sont encore plus élevées parmi les détenteurs d'un haut patrimoine : 96 % d'entre eux sont propriétaires de leur résidence principale et 68 % d'autres logements. Enfin, ces ménages sont majoritairement détenteurs de valeurs mobilières, notamment pour ceux détenant à la fois un haut niveau de vie et un patrimoine important, alors que cela concerne moins d'un ménage sur cinq dans l'ensemble de la population.

Les trajectoires professionnelles influent sur le niveau de patrimoine détenu

Résultat d'un processus cumulatif tout au long de la vie, le patrimoine est fortement lié à la position du ménage dans le cycle de vie : on commence à accumuler du patrimoine lors de l'entrée dans la vie active, et cette accumulation atteint son point le plus haut avant le passage à la retraite où l'épargne accumulée permet d'atténuer la baisse de revenus consécutive à la cessation d'activité. Ainsi début 2010, le patrimoine moyen des ménages de moins de 30 ans est de 53 900 euros ; il culmine à 358 900 euros pour les ménages de 60 à 69 ans et redescend à 261 300 euros pour ceux de 70 ans ou plus.

Ce constat est nuancé par une analyse des trajectoires des cohortes de ménages ; depuis 1986, chaque génération de ménages a vu son patrimoine croître jusqu'à un âge avancé sans que l'on observe une baisse significative du patrimoine au passage à la retraite [Lamarque, Salembier, 2012]. Une analyse toutes choses égales par ailleurs confirme ce constat. Les spécificités générationnelles pourraient expliquer l'apparente décroissance du patrimoine observée à partir de 70 ans. En particulier, les comportements d'activité des femmes ont profondément changé au cours du XX^e siècle : les jeunes générations se caractérisent en effet par une forte hausse des taux d'activité féminine. Ainsi, au-delà de l'âge et du niveau de vie, d'autres mécanismes interviennent dans le creusement des écarts de patrimoine entre les ménages. Le contexte économique auquel ont été confrontées les différentes générations intervient aussi : le boom récent des prix de l'immobilier a permis à chaque génération, du fait de ceux qui ont déjà acquis un logement, de voir son patrimoine porté à un niveau plus élevé que celui de la génération précédente au même âge. De même, les générations actives au moment des Trente Glorieuses ont vu progresser leur niveau de vie et leur capacité d'accumuler du patrimoine.

7. Effets d'épisodes de chômage et d'inactivité au cours de la vie professionnelle sur le patrimoine brut

	Coefficients estimés	Écart de patrimoine brut par rapport à la situation de référence (en %)	Seuils de significativité ¹
Temps passé au chômage au cours du parcours professionnel de la personne de référence ²	-0,04	-3,7	***
Temps passé à alterner chômage et emploi au cours du parcours professionnel de la personne de référence ²	-0,01	-1,5	***
Temps passé en inactivité au cours du parcours professionnel de la personne de référence ²	0,00	0,1	n.s.
Période de maladie au cours du cycle d'activité			
Non	<i>Réf.</i>		
Oui	-0,2	-21,6	***
Niveau de vie			
Inférieur au 1 ^{er} décile	-0,8	-53,2	***
1 ^{er} au 2 ^e décile	-0,7	-52,3	***
2 ^e au 3 ^e décile	-0,6	-47,4	***
3 ^e au 4 ^e décile	-0,3	-28,7	***
4 ^e au 5 ^e décile	<i>Réf.</i>		
5 ^e au 6 ^e décile	0,1	6,9	**
6 ^e au 7 ^e décile	0,2	23,9	***
7 ^e au 8 ^e décile	0,4	50,0	***
8 ^e au 9 ^e décile	0,7	100,6	***
9 ^e décile au 19 ^e vingtile	0,9	153,5	***
Supérieur au 19 ^e vingtile	1,3	258,9	***

1. Les coefficients sont significatifs au seuil de : *** 1 %, ** 5 %.

2. Les épisodes du parcours professionnel recensés dans l'enquête correspondent à des périodes d'un an. Champ : France, ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Note : les autres variables introduites dans le modèle (et dont les coefficients ne sont pas reproduits ici) correspondent aux déterminants habituellement observables du patrimoine : âge de la personne de référence, configuration familiale, nombre d'enfants hors domicile, niveau de diplôme, catégorie sociale, réception d'héritages ou donations, existence de frère et sœur pendant la jeunesse, difficultés à faire face aux échéances au moment de l'enquête, taille de l'unité urbaine.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

Au-delà des évolutions de comportements d'activité sur plusieurs générations, les événements marquants des parcours professionnels, au niveau individuel, ont également des effets significatifs sur le niveau de patrimoine. Les ménages dont la personne de référence déclare avoir connu au moins une fois au cours de sa vie professionnelle un épisode de chômage de plus d'un an ont un patrimoine en moyenne plus modeste que l'ensemble des ménages. Toutes choses égales par ailleurs, une seule année de chômage entraîne un patrimoine plus faible de l'ordre de 4 % en moyenne (figure 7). De même, les ménages dont la personne de référence a connu au moins une fois une période d'instabilité dans sa carrière professionnelle - une succession de courtes périodes d'emploi et de chômage - ont à autres caractéristiques identiques un patrimoine en moyenne 1 % moins élevé que les ménages n'ayant jamais connu de tels épisodes de précarité.

Ainsi, les ménages pour lesquels la personne de référence a connu, au cours de sa vie active, de longues périodes de chômage ou de précarité dans l'emploi ont, toutes choses égales par ailleurs, pu accumuler un patrimoine nettement inférieur à celui des ménages ayant été en emploi durant l'ensemble de leur vie active. À titre d'illustration, pour les ménages de plus de 65 ans dont la personne de référence a connu au cours de sa vie active au moins une fois le chômage, la durée moyenne passé au chômage est de 5 ans. L'effet du chômage sur le patrimoine moyen de l'ensemble de la population peut donc être estimé à une diminution de 20 % pour une période de chômage de cinq ans, à autres caractéristiques identiques. ■

Pour aller plus loin

Niveau de vie

- Burricand C., Houdré C., Seguin É., « Les niveaux de vie en 2010 », *Insee Première* n° 1412, septembre 2012.

Patrimoine

- Lamarche P., Salembier L., « Les déterminants du patrimoine : facteurs personnels et conjoncturels », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2012.
- Garbinti B., Lamarche P., Salembier L., « Héritages, donations et aides aux ascendants et descendants », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2012.

Et aussi

- Lombardo P., Missègue N., Seguin É., Tomasini M., « Inégalités de niveau de vie et pauvreté de 1996 à 2008 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2011.
- Godefroy P., Missègue N., « Pauvretés monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confronté à la pauvreté », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2012.
- Malpot J.-J., Missègue N., « Patrimoine des indépendants : une autre logique d'accumulation », 1996, *Économie et Statistique* n° 296 - 297.
- Törmälehto V.-M., Kannas O., Säylä M., Integrated measurement of household-level income, wealth and non-monetary well-being in Finland, 2012, European Commission.